(N° 50.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1893-1894.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 1893.

~~~

## FEUILLETON AU 40 JANVIER 4894.

## PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

| Numéros     | Numéros         |  |
|-------------|-----------------|--|
| du          | du registre des |  |
| feuilleton. | pétitions.      |  |

1. 8153.

Par pétition datée de Bruxelles, le 29 novembre 1893,

Le président et le secrétaire du « Vlaamsche Volks-raad », à Bruxelles, prient la Chambre de voter les dispositions qu'ils proposent concernant l'emploi de la langue nécrlandaise dans la procédure civile devant les tribunaux des provinces flamandes.

Décision: Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

2. 8152. Par pétition datée de Bruxelles, le 29 novembre 1893,

Le président et le secrétaire du « Vlaamsche Volks-raad », à Bruxelles, prient la Chambre de voter les dispositions qu'ils proposent concernant l'emploi de la langue néerlandaise dans l'enseignement moyen et primaire. Ils demandent, en outre, que le Gouvernement adopte les mesures qu'ils préconisent pour imprimer un caractère essentiellement flamand à l'enseignement de l'université de Gand.

Décision: Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

| Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |                                                       |
|------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>5</b> .                   | 8154.                                    | Par pétition datée de Bruxelles, le 24 novembre 1893, |
|                              | 8165.                                    | Le sieur Tombeur, à Bruxelles, propose des mesures    |
|                              | 8177.                                    | contre l'anarchie.                                    |
|                              |                                          | Même demande d'habitants de Bruxelles.                |

Décision : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

4. 8156. Par pétition datée de Turnhout, le 30 novembre 1893,
La dame de Chaffoy, à Turnhout, veuve du sieur
Van Ballacr, traducteur flamand du Compte rendu analytique de la Chambre des Représentants, sollicite une
pension ou une indemnité annuelle.

Décision : Renvoi à MM. les Questeurs de la Chambre des Représentants.

5. 8159. Par pétition datée de Walcourt,

Des membres du « Cercle des conférences de Walcourt » prient la Chambre de modifier le paragraphe 3 de l'article 7 de la loi du 16 mai 1876 relative à la pension des instituteurs communaux.

Décision : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

6. 8164. Par pétition datée de Bruxelles, le 6 décembre 1893,
Le président et le secrétaire de la « Société de propagande wallonne » de Bruxelles demandent que le
Gouvernement rapporte les mesures prises à l'égard
des corps de musique étrangers et décide que les
musiques militaires de tous les pays seront toujours
reçues en Belgique.

Décision : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

7. Par pétition datée de Pâturages, le 25 novembre 1893,
Des membres de l' « Association des secrétaires communaux du canton de Pâturages » protestent contre les conclusions du rapport de M. Adan concernant la Caisse centrale de prévoyance et demandent que la Commission instituée par arrêtés ministériels des 5 novembre 1890 et 4 décembre 1891 se rallie aux vœux émis par le Congrès des secrétaires communaux de 1890.

Décision: Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Numéros Numéros du du registre des feuilleton, pétitions.

8. 8188.

Par pétition datée d'Audenarde,

Des instituteurs communaux de l'arrondissement d'Audenarde prient la Chambre de modifier le paragraphe 3 de l'article 7 de la loi du 16 mai 1876 relative à la pension des instituteurs communaux. Ils demandent, en outre, que les pensions des veuves et des orphelins soient majorées et que la retenue opérée sur le traitement d'entrée dans le corps enseignant des instituteurs soit supprimée.

Décision: Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Industrie publique.

9. 8191. Par pétition datée de Bruxelles, le 19 décembre 1893,

Le président et le secrétaire du Comité de patronage des habitations ouvrières de Bruxelles prient la Chambre de mettre à l'ordre du jour le projet de loi sur les Sociétés de secours mutuels.

Décision: Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.